

Périgueux, le 27 mai 2020

Communiqué de presse

Dépôt des candidatures pour le second tour des élections municipales 2020

Le dépôt des candidatures pour le second tour des élections municipales du dimanche 28 juin 2020 en Dordogne aura lieu selon les modalités suivantes :

Journées de dépôt : le vendredi 29 mai 2020 et le mardi 2 juin 2020.

En raison des circonstances sanitaires, le dépôt sera effectué **exclusivement sur rendez-vous (une personne par rendez-vous)**

1) Pour les communes de l'**arrondissement de Périgueux**
Dépôt à la préfecture - 2 rue Paul Louis Courier Périgueux

- *Prise de rendez-vous au 05 53 02 25 34 ou 05 53 02 25 36*

2) Pour les communes de l'**arrondissement de Bergerac**
Dépôt à la sous-préfecture de Bergerac - 16, place Gambetta à Bergerac

- *Prise de rendez-vous au 05 47 24 16 01*

3) Pour les communes de l'**arrondissement de Sarlat**
Dépôt à la sous-préfecture de Sarlat – Place Salvador Allende à Sarlat

- *Prise de rendez-vous : 05 47 24 16 42*

4) Pour les communes de l'**arrondissement de Nontron**
Dépôt à la sous-préfecture de Nontron- 12, bis Boulevard Gambetta à Nontron

- *Prise de rendez-vous : 05 47 24 16 71*

Les candidats qui ont déposé leurs candidatures entre les 16 et 18 mars 2020 sans avoir reçu de récépissé définitif des services préfectoraux devront déposer à nouveau leurs candidatures aux dates indiquées ci-dessus

Ce dépôt devra se faire dans le respect des mesures barrières et de distanciation physique. Le port du masque est recommandé et les candidats sont invités à se munir de leur propre stylo.

**Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 05 53 02 24 07 – 05 53 02 24 38

Port : 06 22 64 43 84

Mél : pref-communication@dordogne.gouv.fr

2 avenue Paul-Louis Courier
24024 Périgueux Cedex

